

Assemblée générale des délégués de classe du 12 janvier 2023

✦ Vœux et présentation par Monsieur Tellier du projet d'établissement.

✦ Intervention de Monsieur Daudin qui propose un retour sur les conseils de classe, avec dans un premier temps, les points strictement liés à la scolarité. Un délégué de seconde exprime le fait que leur avis n'est pas suffisamment pris en compte. Une délégué de terminale lui répond qu'il suffit de demander la parole pour l'obtenir. Monsieur Daudin ajoute que le temps de conseil de classe est compté et donc contraint, qu'on ne peut solliciter l'avis de chacun pour chaque situation évoquée.

✦ Dans un deuxième temps Monsieur Daudin sollicite les retours des lycéens par l'intermédiaire de leurs délégués de classe sur les questions extra scolaires. Les délégués prennent la parole pour évoquer l'ouverture difficile de la MDL notamment parce qu'il faut demander les clés à chaque fois à la vie scolaire. Il leur est répondu qu'il y a plusieurs réflexions menées pour trouver des solutions à court, moyen et long termes.

- Les élèves demandent également plus de tables et de chaises pour travailler dans les lieux communs. Madame Monnier informe qu'elle a demandé du mobilier à la Région pour 2023. La réponse de la collectivité devrait intervenir en mars ou en avril. C'est un poste coûteux, ajoute-t-elle, et elle se demande dans quelle mesure la MDL pourrait aussi financer.

- Les délégués interrogent ensuite sur la fermeture de sanitaires ; par exemple, les toilettes filles près du self le mercredi matin. La gestionnaire se montre surprise : il n'y a pas de raison à ce que ces toilettes-ci soient fermées. Elle va se renseigner. Un autre délégué évoque également les toilettes garçons. Madame Monnier reconnaît qu'il y a eu progressivement une fermeture de toilettes garçons pour des raisons de salissures et de dégradations, comme dans le plot D, à cause d'urines et excréments retrouvés. Il faut penser aux agents découvrant la situation lorsqu'ils prennent leur service à 7h du matin !

- Un délégué rapporte l'expression des élèves vis-à-vis du self : il y a moins de choix et de quantité dans l'assiette alors que le coût du repas a augmenté. Madame Monnier explique l'augmentation du coût des denrées, du gaz et de l'électricité. Le prix du repas revient à ce qu'il y a dans l'assiette + une partie eau, gaz, électricité. Avant, on vivait "un peu dans le luxe", poursuit-elle, mais aujourd'hui, on doit éponger des hausses notables. Tous les produits de base ont augmenté de 30 à 40 % l'an dernier. Pour le gaz et l'électricité, c'est : fois deux, alors que le repas du self, parallèlement, n'a pris que de 2 %.

Une déléguée demande si les parents ont été informés de cela. Le proviseur répond qu'il ne pense pas que ça ait été fait.

Monsieur Daudin rappelle la date de la commission restauration, le lundi 16 janvier, et présente les représentants élèves qui en font partie.

- Une terminale évoque les visio-conférences relatives aux études supérieures pendant les épreuves blanches. Monsieur Tellier répond qu'une seule d'entre elles est impactée : le droit. Ils vont essayer, en lien avec Madame Rousseau, de trouver une solution, à savoir un enregistrement si c'est techniquement viable.

- Une déléguée de classe parle d'un problème d'identifiant sur les ordinateurs attribués par la Région. Madame Monnier préconise d'appeler le numéro de l'assistance qui avait été communiqué, qui figure également sur leur site.

- Les élèves ensuite parlent des salles d'étude très occupées, ce qui génère du bruit. Même constat pour la salle informatique libre-service. Ils regrettent que ces lieux d'étude soient trop souvent fermés. Les CPE répondent qu'il y a eu des dégradations et des disparitions (chips et aliments retrouvés en C001, disparition de claviers, souris aux fils coupés...) En conséquence, pour maintenir des lieux de travail viables, il a été décidé de les fermer sur les temps de récréation car les AED sont occupés à surveiller les lieux communs ; ils ne peuvent exercer leur vigilance partout à la fois. Les CPE rappellent que la dotation en AED a diminué (moins 14h cette année) et que cela a un impact sur le service.

C'est pourquoi, Madame Monnier reprend la parole en demandant à ce que les délégués soient des relais auprès de leurs camarades, en tant que jeunes adultes, pour aider les personnels du lycée à mettre fin à ces incivilités. La vigilance collective peut-être garante d'un mieux vivre ensemble.

✦ Madame Plançon donne des informations relatives à l'atelier sophrologie-relaxation qui démarre le 16 janvier, puis elle évoque la dernière journée des terminales. 3 élèves volontaires s'inscrivent pour venir en parler aux enseignants le mardi 17 janvier à la récréation du matin.

✦ Les CPE restent avec les délégués de seconde en fin de séance pour avancer sur le partenariat avec l'Institut Médico-Educatif. Après un rappel de ce qui a été entamé lors du rallye citoyen, Madame Plançon relate la réunion qui a eu lieu entre la Direction, les CPE, l'infirmière scolaire et les personnels de l'IME pour la mise en place de nouvelles actions. 6 délégués se portent volontaires pour déjeuner puis faire visiter le lycée à des jeunes de l'IME le lundi 30 janvier.

4 élèves s'inscrivent pour participer à l'atelier esthétique, au sein de l'IME, sur 3 séances à partir du jeudi 26 janvier. 3 autres se portent volontaires pour l'atelier basket.

Secrétaire de séance : Madame Tordjman